



LES CONTAMINES
MONTJOIE

COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE

ARRETE DU MAIRE

Arrêté de voirie : Changement cadre et tampon Orange
Entreprise « Univers réseaux » Au 603 rt de notre dame de la gorge.
Au 2220 rt de Saint Gervais **ARD2022-093**

Le Maire de la Commune des Contamines-Montjoie,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-2, 2213-1,
VU le Code de la voirie routière,
VU la demande de l'entreprise « Univers Réseaux », concernant des travaux de remplacement de cadre et tampon pour le compte de la société ORANGE, en date du 22 septembre 2022,

ARRETE

Article 1er : L'entreprise Univers Réseaux dont le siège est situé 2 allée Théodore Monod, 64210 Bidart réalisera des travaux de rehaussement de chambre et tampon **sur la route de notre dame de la gorge, au 603, route de saint Gervais, au 2220, à partir du 24/10/22 pour une durée de 20 jours.**

Article 2 : La circulation sur la route sera gérée en alternat par feux tricolores.

Article 3 : L'entreprise prendra toutes les dispositions nécessaires pour mettre en place la signalisation afin d'assurer la sécurité le temps des travaux sur le territoire et de réparer d'éventuels dégâts causés sur le domaine public à la fin du chantier.

Article 4 : La responsabilité de la Commune sera entièrement dérogée en cas d'accident ou d'incident survenant pendant la durée des travaux.

Article 5 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St-Gervais,
- Monsieur le Brigadier-Chef principal de la Police municipale,
- Madame la Directrice des Services Techniques,
- L'entreprise « Univers Réseaux »
- Transports CCPMB

Fait aux Contamines-Montjoie
Le 26 septembre 2022

Le Maire
François Barbier